



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Discours prononcé par Monsieur Dominique LACROIX, Préfet de l'Ardèche
à l'occasion de la cérémonie de la Sainte-Geneviève, Patronne des gendarmes
Vendredi 23 novembre 2012 à 11h00 dans les salons de l'Hôtel de la préfecture

(Seul le prononcé fait foi)

Mesdames et Messieurs

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui à la préfecture pour ce traditionnel rendez vous de la Sainte-Geneviève, patronne des gendarmes. Merci aux élus, aux magistrats, aux chefs de services, aux partenaires et amis de la gendarmerie qui ont répondu à mon invitation. Leur présence est une marque d'encouragement et de soutien pour l'institution.

Je salue bien sur tout particulièrement l'ensemble des militaires de la gendarmerie présents mais aussi tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous ce matin en raison de contraintes, notamment vos collègues qui assurent la permanence du service.

Le Lieutenant Colonel Médard a rappelé dans son intervention les principes qui régissent la gendarmerie et les difficultés de son action. Il a également souligné les grandes lignes et quelques faits marquants de l'année écoulée. Je n'y reviendrai donc pas.

Cette réception à la préfecture est pour moi l'occasion de vous exprimer personnellement mon soutien, ma confiance et ma reconnaissance pour votre engagement et le travail accompli.

Mais auparavant, je voudrais rapidement évoquer Sainte Geneviève. Loin de la pauvre petite bergère qui aurait fait fuir les Huns par la seule force de la prière, telle que la légende nous la présente parfois, Geneviève était en fait une femme importante, membre du conseil de Lutèce, engagée au service de ses concitoyens, intelligente, courageuse et diplomate. En 451, alors que les parisiens, suite à l'incendie et au pillage de Metz par les Huns, étaient convaincus d'être les prochaines victimes, elle avait compris que l'objectif d'Attila, qui se trouvait alors à Reims, était le royaume wisigoth de Toulouse, et que les étapes pour ce faire ne passaient pas du tout par Paris,

mais par Sens puis Orléans, pour traverser la Loire. Courageusement, seule, elle affronta alors l'opinion de la majorité des notables parisiens pour les convaincre de rester plutôt que de se lancer dans un exode hasardeux, leur évitant ainsi le pire. Quelques années plus tard, lors du long blocus de Paris par Chilpéric Ier, le père de Clovis, c'est encore elle qui organisa, à ses frais (elle disposait d'une réelle fortune personnelle héritée de son père) le ravitaillement de la population de Paris, par la Seine.

Si je rappelle ces épisodes historiques et qui fut réellement le personnage de Sainte Geneviève, c'est parce que la gendarmerie partage les valeurs qui portaient son action, engagement, service des autres, esprit de dévouement.

Aujourd'hui, la gendarmerie cultive et entretient ces valeurs, tout en s'adaptant à la diversité des missions et des territoires dont elle a la charge.

Vos missions sont vastes, protéger les populations, assister et porter secours aux personnes en difficulté, contribuer à la cohésion sociale, notamment par vos relations privilégiées avec les maires mais aussi avec les habitants, vous êtes conciliateur, juge de paix, psychologue parfois. Et cette dernière mission n'est ni la plus simple ni la mieux reconnue puisque par définition, si vous avez réussi, si vous avez été efficace, il ne se passe rien, le problème ou le conflit ayant été résolu avant qu'il ne s'envenime.

Vos territoires sont variés, de l'extrême ruralité de la montagne ardéchoise à l'urbanité de l'ensemble Annonay - Davézieux en passant par la frange rhodanienne à caractère « rurbain » sans oublier les zones touristiques avec leurs spécificités saisonnières. Vous devez bien évidemment vous adapter à la diversité des situations qui en découlent.

En un mot, vous assurez pour nos concitoyens la permanence et la proximité de l'Etat. La gendarmerie connaît chacun des villages que compte l'Ardèche, grâce à son réseau de brigades. « *Le gendarme s'approprie son territoire* » :

Cette disposition de votre Charte est autant une instruction qu'une reconnaissance de votre intégration à la société française ; et ce n'est nullement un hasard si la gendarmerie occupe une

place à part dans le cœur de nos concitoyens

J'ai pu pour ma part mesurer l'engagement du groupement de l'Ardèche dans ses missions, sur tous ses territoires ; j'ai conscience des difficultés qui sont les vôtres, les problèmes n'étant pas uniquement à proportion du nombre d'habitants ; je sais aussi les risques que comporte votre action, y compris dans un département considéré plutôt paisible comme le nôtre.

L'année écoulée aura été pour vous une année de changements et d'adaptation. Je rappelle à cet égard la prise en charge de la sécurité des villes d'Annonay et de Davézieux en août 2011 ; cela s'est fait à la satisfaction de la population et des élus. Plus récemment, ce fut l'installation de la compagnie de Privas dans ses nouveaux locaux au Teil, des locaux spacieux, confortables et adaptés à vos besoins. Un problème de sécurité d'accès demeurait ; il en est passé d'être réglé, une réunion technique ayant, hier, défini des solutions.

Nous aurons sans doute l'occasion d'inaugurer officiellement ce nouveau site dans les tout prochains mois.

Ces transformations s'inscrivent dans un triple souci d'optimiser les moyens de l'action publique, de nous adapter aux évolutions des territoires et de la délinquance, et d'améliorer vos conditions de travail et de vie. C'est dans cet esprit qu'est conduite actuellement, en concertation avec les élus, une réflexion sur le réseau des brigades de gendarmerie dans la montagne ardéchoise. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester figés sur un réseau remontant parfois au XIX^{ème} siècle et qui ne correspond plus aux réalités des voies de communication, du nombre d'habitants et du niveau de la délinquance. Nous devons le faire évoluer pour être plus efficaces et présents là où les besoins se font sentir et non pour des raisons étrangères à vos missions. Soyons clairs, on ne saurait conserver durablement une brigade de gendarmerie pour moins d'un fait constaté par mois. Et à ceux qui s'inquiètent des conséquences d'une éventuelle fermeture sur le nombre d'enfants scolarisés à l'école ou bien sur le chiffre d'affaire du commerce de proximité, je rappelle que la gendarmerie est un service public de sécurité, de protection, d'assistance et de cohésion sociale, elle n'est pas un service de peuplement des territoires.

Toutefois rien n'est aujourd'hui tranché, les réflexions et les échanges se poursuivent et il est encore tout à fait prématuré d'annoncer telle ou telle évolution.

Je veux également profiter de ce rendez vous annuel pour vous confirmer les grands axes de mes priorités opérationnelles pour les mois à venir. Un certain nombre de sujets, d'évolutions récentes me préoccupent particulièrement et je souhaite qu'on y apporte des réponses précises, fermes et adaptées. Les temps changent et la situation de l'Ardèche, à l'écart des grands axes de communications, qui nous a longtemps protégés, n'est plus une assurance. Nous le voyons bien avec les cambriolages menés de plus en plus par des bandes organisées qui viennent d'autres départements, parfois éloignés. Nous devons collectivement nous adapter à cette évolution et à cette nouvelle réalité.

L'effort des forces de l'ordre devra être en particulier développé dans 5 directions :

- **les cambriolages** en premier lieu : ils demeurent une source de préoccupations importantes, avec une forte augmentation cette année, notamment depuis le mois de septembre. Je souhaite que votre action en ce sens soit renforcée. J'ai pris des mesures pour déployer de la vidéo protection sur les ponts du Rhône, ce qui sera fait courant 2013. Mais cela ne saurait suffire. Parallèlement à l'action conduite par les services judiciaires pour mettre les auteurs hors d'état de nuire, il convient que les commandants de compagnies, avec les sous préfets, aillent prochainement sensibiliser individuellement les maires des principales communes touchées par le phénomène de cambriolages sur les actions susceptibles d'être engagées. Je pense en particulier au dispositif de « participation citoyenne » que nous avons mis en place à St Jean de Muzols et à Lemps en octobre mais qui n'est pas encore assez développé en Ardèche. Je le redis, la participation citoyenne n'est pas de la délation comme certains le soutiennent, c'est un acte de solidarité et de citoyenneté. Il faut aussi développer la prévention en direction des seniors et, plus généralement, sensibiliser une population qui croit tellement être à l'écart de ce type de délinquance qu'elle en oublie parfois les précautions les plus élémentaires.

- **les violences aux personnes** sont le second sujet sur lequel je souhaite que votre action soit

renforcée. Un travail de partenariat, en liaison là aussi avec les sous-préfets, est à conduire dans deux directions : avec les communes sur l'organisation des fêtes votives d'une part, avec les travailleurs sociaux des unités territoriales du conseil général s'agissant des violences intrafamiliales d'autre part,

- **la délinquance routière.** Même si nous avons progressé cette année, je ne peux me résoudre au niveau de mortalité actuel. Nous aurons prochainement dans le département des moyens supplémentaires de surveillance du réseau routier avec trois radars tronçons qui calculent la vitesse moyenne des véhicules. L'année 2013 sera d'ailleurs celle du déploiement en France des premiers radars dits mobiles - mobiles embarqués dans des véhicules banalisés. Je ne doute pas de leur efficacité et de leur rôle dissuasif. En attendant, il faut poursuivre les actions engagées en 2012 qui ont porté leurs fruits avec des contrôles fréquents par des moyens banalisés, mais aussi dissimulés, sur les infractions les plus graves : vitesse surtout, mais aussi alcoolémie et stupéfiants sans oublier d'autres infractions fortement accidentogènes ou facteurs d'aggravation comme le téléphone portable, le franchissement des lignes continues, les coupures de virage, ou le non port de la ceinture de sécurité.

C'est le prix de la protection de nos concitoyens. Il faut aussi poursuivre les actions de prévention dans le cadre du PDASR ; je pense notamment aux opérations trajectoires pour les motards ; elles ont du succès et correspondent à une véritable attente et à un réel besoin. Soyez présents, soyez visibles et faites le savoir largement, vous avez toute latitude pour solliciter la presse sur les opérations de sécurité routière. Le corps préfectoral est également disponible pour venir, à vos côtés, à votre demande, porter le message de la pédagogie, de la prévention et de la répression.

- **la lutte contre les trafics de stupéfiants** est un quatrième sujet d'importance. La question est malheureusement particulièrement prégnante dans notre département, si j'en juge par les saisies régulières que les forces de police et de gendarmerie effectuent. Il ne faut pas baisser la garde. Il faut poursuivre la lutte contre ce fléau ; quoi qu'en pensent certains, je rappelle que l'usage, la détention et a fortiori le commerce de produits stupéfiants, y compris le cannabis, sont interdits et

réprimés dans notre pays. A nous de le faire respecter ; c'est à la fois un enjeu majeur de santé publique et de lutte contre les différentes formes de criminalité que ce type de trafic génère.

- **enfin la délinquance financière liée aux nouvelles technologies** nécessite également votre attention, notamment sur le plan de la prévention par une sensibilisation des personnes les plus vulnérables, personnes âgées notamment car elles sont de plus en plus utilisatrices des cartes de crédit, voire des achats sur internet tout en ignorant souvent les risques que ces moyens modernes comportent.

Mesdames et messieurs les officiers, sous officiers, gendarmes adjoints, je compte sur votre mobilisation sans faille dans la lutte contre toutes ces formes d'insécurité. Soyez assurés en retour de mon entier soutien pour que vous puissiez accomplir vos missions dans les meilleures conditions. Soyez également assurés de ma reconnaissance la plus sincère pour le travail que vous effectuez au quotidien, au plus près des besoins et au plus près des dangers.

Je vous remercie, et vous souhaite une excellente fête de la Sainte Geneviève.